

Communiqué de presse – 4 septembre 2023

Equilis annonce une réunion d'information préalable réussie pour son projet immobilier à Hamme-Mille

Equilis a tenu, ce lundi 4 septembre en soirée, une réunion d'information préalable (RIP) constructive pour son projet immobilier situé à Hamme-Mille. La réunion, qui a rassemblé près de 200 riverains souhaitant en savoir plus sur le projet, a été l'occasion pour Equilis de présenter les évolutions et les avantages de son projet.

La première évolution réside dans le fait que le projet, initialement mené par la famille Goes, est désormais porté uniquement par Tamet, une société du groupe Equilis.

Par ailleurs, lors de la réunion, Equilis a annoncé son intention de déposer un nouveau permis répondant mieux que le précédent, obtenu en 2021, à l'évolution des besoins en logement émergeant notamment du Covid et de la crise énergétique. Ce nouveau projet refondu a pour ambition de proposer des logements et des services de qualité tout en intégrant mieux les enjeux sociétaux dans les contraintes du site.

En effet, des améliorations substantielles ont été apportées au niveau de la densité, de l'implantation des immeubles et de la gestion des abords. « *En réponse à l'évolution des besoins en logement, nous avons révisé le projet pour proposer une version plus qualitative intégrant plus de luminosité, d'espace et de verdure. Cette nouvelle version compte une centaine d'appartements répartis dans cinq immeubles implantés autour d'une place de manière à respecter une évolution progressive dans les gabarits et les densités. Une trentaine de maisons unifamiliales regroupées dans trois ensembles viennent compléter le projet en périphérie.* » déclare Vincent Ferbus, développeur du projet chez Equilis.

En matière de mobilité, le projet comprend toujours la création d'un carrefour giratoire sur la RN25 permettant l'accès au site. En plus de ce giratoire, les autorités prévoient la création d'un deuxième giratoire en amont du premier afin de fluidifier et de sécuriser le trafic également pour les usagers faibles. Un nombre de places de parking suffisant est prévu et implanté de sorte à laisser les automobiles à leur juste place.



L'un des points forts du projet réside dans la conservation de la biodiversité présente dans la roselière et l'aulnaie. Une surface importante est dédiée à la rétention d'eau via la création d'une zone d'immersion temporaire (ZIT) dans cette zone naturelle. Cette approche vise à assurer que le projet s'intègre harmonieusement dans le paysage et valorise de la richesse naturelle du site.

La qualité paysagère du projet est également mise en avant. Le projet prévoit la création d'une place publique centrale qui deviendra un lieu d'échanges et d'interactions entre les villageois. « *Les aménagements paysagers permettront également des vues dégagées depuis les zones urbanisées vers les espaces verts environnants, tout en favorisant la mobilité douce à travers un réseau de chemins piétonniers et cyclables.* » précise Jean-Yves Schyns du bureau Agua, urbaniste du Projet. Un nombre de parking vélos important est prévu répondant aux demandes de mobilité alternative pour les trajets courts.

Une des caractéristiques clés du projet est la mixité. Les espaces partagés au sein des immeubles à appartements encourageront la convivialité entre les résidents. De plus, les logements seront conçus pour être adaptés aux personnes à besoins spécifiques, témoignant de l'engagement d'Equilis envers l'inclusion et la mixité intergénérationnelle.

Enfin, Equilis s'est engagé à promouvoir une gestion énergétique responsable, contribuant ainsi à réduire l'empreinte carbone de la future copropriété. « *La production de chaleur pour les besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire sera assurée par des installations collectives de pompes à chaleur elles-mêmes alimentées par des installations photovoltaïques* » déclare Clio Del Solo du bureau d'Architecture Syntaxe.

Equilis se réjouit de poursuivre son dialogue constructif avec la communauté locale, les autorités communales et régionales. Cette nouvelle version du projet reflète l'engagement d'Equilis envers le développement durable, la qualité de vie des résidents et la préservation de l'environnement ainsi que sa volonté de voir Hamme-Mille évoluer vers plus de convivialité et structurer sa centralité.

A PROPOS D'EQUILIS

We are Equilis and we build.

We build stories.

We create places where people build the stories of their lives.

Love stories, business stories.

Happy stories.

Equilis, fondée en 2006 par Carl Mestdagh, prend en charge tous les aspects et tous les métiers du développement immobilier. Elle a diversifié ses activités et élargi son portefeuille afin de couvrir l'ensemble du marché européen. Equilis compte aujourd'hui des bureaux en Belgique, en France, en Espagne, aux Pays-Bas, au Portugal, en Pologne, et en Allemagne. L'entreprise élabore et soutient des projets ambitieux dans des domaines très divers, allant de l'immobilier commercial et résidentiel aux bureaux en passant par la réhabilitation d'anciens sites industriels, les résidences pour personnes âgées ou pour étudiants, les sites dédiés aux loisirs, les parkings, les espaces culturels et publics, et bien d'autres.

En 15 ans, Equilis a réalisé une cinquantaine de projets, représentant 400.000 m² dont 1.500 unités de logement. Equilis développe aujourd'hui 500.000 m² supplémentaires, dont près de 4.000 unités de logement. Vous trouverez plus d'informations sur EQUILIS et ses projets sur www.equilis.net

PRESS CONTACTS

Corentine Biron

Communications Officer

Corentine.biron@equilis.net | M. +32 (0) 491 740 133

Drève Richelle, 161-D, Bte 19 | B-1410 Waterloo

www.equilis.net

Follow us on [linkedin.com/company/equilis/](https://www.linkedin.com/company/equilis/)